Protection sociale: soins de santé et pour les personnes âgées, accès, qualité et viabilité financière

2002/2071(COS) - 07/03/2003 - Document annexé à la procédure

Le rapport conjoint du Conseil et de la Commission intitulé "Soutenir les stratégies nationales pour l'avenir des soins de santé et des soins aux personnes âgées" reprend les trois grands objectifs approuvés par le Conseil européen de Barcelone (mars 2002): l'accès pour tous, indépendamment des revenus et de la richesse; un niveau élevé de qualité des soins; la viabilité financière des systèmes de soins. Il traite un certain nombre de problèmes et sujets communs tels les nouvelles technologies et thérapeutiques, l'amélioration du bien-être et de l'information du patient et le vieillissement démographique. Ce rapport tire ses principales conclusions de l'analyse des réponses fournies par les États membres, et propose des mesures futures. Le Conseil a approuvé ce rapport et a décidé de le soumettre au Conseil européen de printemps Il est rappelé que le Conseil "Emploi, politique sociale, santé et consommateurs" a également approuvé ce rapport lors de sa session du 6 mars.